

Arts plastiques

Les Écoles des Beaux arts (carte des écoles : <https://andea.fr/ecoles/carte-du-reseau-national/>)

Remarque : Il existe des Ecoles nationales et des écoles territoriales, mais cela fait référence uniquement au type de financement de l'école, pas au type de diplôme qu'elle délivre ou à son niveau.

Document à télécharger : **Brochure sur l'enseignement supérieur de la création artistique / arts plastiques et spectacle vivant :**

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Arts-plastiques/Actualites-du-reseau/Brochure-sur-l-enseignement-superieur-de-la-creation-artistique-arts-plastiques-et-spectacle-vivant>

Document très complet qui répond aux questions que l'on peut se poser sur les écoles d'art, qui présente les diplômes, qui liste les écoles et leurs options, et précise les conditions d'accès.

* La première année :

Extraits du site commun aux 4 écoles bretonnes

La première année, commune à toutes les écoles supérieures d'art, est le **socle commun de formation** des étudiant-e-s.

Elle regroupe les **fondements théoriques et les pratiques plastiques** communes aux trois options (art, communication et design).

Par la suite, ce sont les projets et les centres d'intérêt de l'étudiant-e qui déterminent son parcours

Trois objectifs essentiels doivent être visés :

- × Améliorer la capacité de travail et de recherche.
- × Développer les qualités d'analyse.
- × Imaginer pour chacun sa relation au monde.

Il est primordial de bien se renseigner sur chaque école (nombre d'élèves, ateliers, conditions d'études, encadrement, dispositifs pédagogiques, spécialités...) afin de candidater dans une école qui vous corresponde.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

Enseignements plastiques, ateliers techniques et technologiques :

- × Pratique du dessin, comme moyen de recherche et de compréhension.
- × Expérimentation du volume et de l'espace/pratiques transversales.
- × Pratique de la peinture.
- × Initiation aux techniques et technologies (arts numériques, impression/édition, photographie, infographie).

Enseignements théoriques :

- × Approches théoriques et philosophiques de l'histoire des idées, histoire des arts et civilisations.
- × Pratique de l'anglais.

Extrait du site de l'école de Quimper

Diplômes préparés : Voir document Brochure sur l'enseignement supérieur de la création artistique (lien de téléchargement ci-dessus, en haut de la page)

* Le **DNA** (Diplôme national d'art), de niveau Licence, valide les 3 premières années.

* Le **DNSEP** (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique), de niveau Master, valide 5 années d'études supérieures

Inscriptions et admissions :

Toutes les écoles passent désormais par la plateforme d'admission <https://www.parcoursup.fr/> pour les inscriptions. L'admission se fait sur concours pour toutes les écoles, mais les modalités peuvent varier d'une école à l'autre. Se renseigner école par école :

<http://www.andea.fr/fr/home/>

Pour info, vous trouverez ci-dessous les conditions du concours pour les écoles de Bretagne et Pays de la Loire.

Coût :

* **Droits d'inscription au concours d'entrée** variables selon les écoles (en moyenne autour de 50€)

* **Droits de scolarité** : En moyenne entre 500 et 600€ *pour des élèves non boursiers* (520€ à Angers en 2023-24)

Débouchés Voir document Brochure sur l'enseignement supérieur de la création artistique

(lien de téléchargement ci-dessus, en haut de la première page)

• **Métiers des arts plastiques**

Les titulaires des diplômes d'arts plastiques peuvent exercer leur profession dans tous les secteurs d'activité avec des statuts variés : indépendant ou libéral, gérant de société, salarié, fonctionnaire de l'Etat ou des collectivités territoriales...

1/ Métiers de la création artistique

Il s'agit de fonctions de conception et de production d'expressions plastiques destinées à être reçues par un public et réalisées sur tous types de supports et de matériaux, dans le champ de la création en arts plastiques : arts visuels, design, communication visuelle.

Ces fonctions s'exercent à titre principal dans les métiers suivants :

- artiste plasticien - peintre, graveur, sculpteur,
- illustrateur,
- créateur de BD,
- photographe,
- vidéaste, cinéaste,
- auteur d'œuvres audiovisuelles,
- auteur du multimédia interactif,
- créateur - concepteur en design graphique, design de produit, d'espace et d'environnement,
- designer (industriel, textile...)
- scénographe, muséographe.

2/ Métiers de l'expertise

Il s'agit de fonctions d'expertise et de diffusion artistique.

Ces fonctions s'exercent à titre principal dans les métiers suivants :

- directeur artistique, chef de projet artistique,
- directeur de communication,
- responsable de conception et de développement de produits et de services,
- commissaire d'exposition,
- critique d'art.

3/ Métiers de la médiation

Il s'agit de fonctions de transmission des savoirs dans le cadre d'un enseignement artistique supérieur et de fonctions de recherche intellectuelle, artistique et scientifique, dans et sur les processus de création.

Ces fonctions s'exercent à titre principal dans les métiers suivants :

- professeur d'arts plastiques,
- artiste intervenant en milieu scolaire ou hospitalier,
- auteur de logiciels multimédia,
- créateur - concepteur en design industriel et multimédia.

4/ Métiers de la conservation - restauration d'œuvres d'art

Ces métiers ne concernent qu'un très petit nombre de diplômés. Seules les écoles de Tours et d'Avignon proposent une option conservation-restauration.

- restaurateur d'œuvres d'art.

Liste des écoles et Liens internet :

- * Lien qui présente toutes les écoles des Beaux arts et leurs caractéristiques : <http://www.andea.fr/fr/home/>
- * Dates des admissions : <https://andea.fr/categorie-evenement/examens-dentree-et-commissions/>
(lien qui correspond aux dates de 2022, mais devrait être actualisé incessamment)
- * Dates des Portes ouvertes : <https://andea.fr/categorie-evenement/journees-portes-ouvertes/>
(lien qui correspond aux dates de 2022, mais devrait être actualisé incessamment. Dans tous les cas il est intéressant car il propose des visites virtuelles des écoles)

* ESAD-TALM – Ecoles supérieures des Beaux-arts – Tours – Angers - Le Mans

<https://esad-talm.fr/>

Option Art / Option Design

Portes ouvertes : 2 et 3 février 2024

L'option Art est présente sur les 3 écoles : Le concours, commun aux 3 écoles, se déroulera à Tours pour la partie en présentiel (voir ci-dessous).

<https://esad-talm.fr/fr/les-admissions/l-entree-en-premiere-annee/le-concours-d-entree-en-premiere-annee-art>

L'option Design est présente sur Angers et Le Mans : Le concours, commun aux 2 écoles, se déroulera au Mans pour la partie en présentiel (voir ci-dessous).

<https://esad-talm.fr/fr/les-admissions/l-entree-en-premiere-annee/le-concours-d-entree-en-premiere-annee-design>

(inscriptions via la plateforme d'admission <https://www.parcoursup.fr/>)

Du 6 au 7 avril 2024 en distanciel

Épreuve pratique (coefficient 2)

L'épreuve pratique est une réponse plastique à un sujet (techniques libres). La réponse devra mettre en valeur les capacités de réflexion, d'observation, de représentation et d'imagination du ou de la candidat-e.

Épreuve théorique (coefficient 2)

L'épreuve théorique est un commentaire écrit d'un sujet relatif à une ou plusieurs œuvres ou d'un sujet de culture artistique ou d'un sujet de culture générale. La réponse devra mettre en valeur les capacités de réflexion, d'analyse et d'observation du ou de la candidat-e. Le jury sera sensible à la qualité de la langue et à l'originalité de l'argumentation.

Les sujets des épreuves pratique et théorique seront disponibles en ligne sur ce site le jeudi 4 avril 2024 à 18h.

Les 17 ou 18 avril 2024 en présentiel à TALM-Angers

Quelque soit le(s) site(s) TALM que vous avez choisi(s) sur Parcoursup, **l'épreuve d'entretien se déroulera en 2024 à TALM-Angers.**

Épreuve d'entretien devant le jury (coefficient 6)

L'entretien de 20 minutes se déroulera devant un **jury de professeur-es** de TALM. Il permettra d'évaluer la motivation et la connaissance artistique du ou de la candidat-e.

L'entretien **s'appuie sur la lettre de motivation** préalablement complétée par le ou la candidat-e lors de son inscription sur **Parcoursup** dans l'espace intitulé "Projet de formation motivé" et sur la présentation au jury d'un ensemble de **travaux personnels**. 25 réalisations environ dont une partie effectuée hors contexte scolaire sont attendues. Une attention particulière sera portée à la diversité des médiums utilisés (dessin, peinture, photo, vidéo, son, sculpture, ect.).

Les candidat-es seront convoqué-es par mail* début avril pour un entretien le 17 ou 18 avril 2024

* Beaux arts Nantes Saint-Nazaire

<https://beauxartsnantes.fr/>

Option Art à Nantes et Art Mention Territoires, Paysages, Espaces publics à Saint-Nazaire

Portes ouvertes : 26 et 27 Janvier 2024 à Nantes / 27 janvier à Saint-Nazaire

Inscriptions via la plateforme d'admission <https://www.parcoursup.fr/>

<https://beauxartsnantes.fr/enseignement/admissions#section-1>

Les dates du concours n'étant pas parues pour Nantes-Saint-Nazaire, voici à titre indicatif le calendrier de l'année dernière : dépôt des dossiers à partir de mi-janvier / pré-sélection sur dossier : avril / épreuves et entretiens : mi-juin)

Dossier de candidature

- **Dossier artistique** au format **PDF**, constitué d'un **maximum de visuels**, avec légende et un texte d'intention du travail. Tout travail en vidéo fera l'objet d'un lien afin de le visionner en ligne. **PDF inférieur ou égal à 2Mo** ;
Le dossier doit être représentatif de la pratique artistique du/de la candidat-e et donner à voir la pluralité des approches. En préambule de ce dossier, une note d'intention est souhaitable pour renforcer votre projet de formation motivé, dont le nombre de signes est très restreint sur parcoursup.
- **Projet de formation motivé via parcoursup ou lettre de motivation** au format **PDF (hors parcoursup)** présentant les motivations du/de la candidat-e sur le choix d'une formation artistique et le choix et les attentes d'un parcours en école d'art. Via l'accès hors parcoursup, cette lettre projet devra également présenter le parcours scolaire et extra-scolaire et la démarche artistique du candidat.

Épreuves en distanciel

SÉLECTION

- **Épreuve écrite de culture générale** à partir de deux sujets au choix. Cette épreuve a pour but d'évaluer les qualités d'observation du/de la candidat-e et ses capacités à faire émerger une réflexion face à des œuvres.
- **Épreuve plastique** à partir de deux sujets au choix.
- **Entretien** d'une durée de 20 minutes avec un jury de deux enseignants. L'entretien se déroule en trois temps distincts:
 - une présentation et un commentaire de l'épreuve plastique dont le sujet a été traité en amont
 - une présentation argumentée de votre dossier artistique personnel
 - échanges avec le jury autour des motivations et du projet du candidat.

* EESAB – Ecole européenne supérieure d'art de Bretagne (Rennes, Quimper, Lorient et Brest)

Site commun aux 4 écoles : <http://www.eesab.fr/>

Quimper : Option Art – Rennes : Options Art, Design et Communication – Lorient : Options Art et Communication – Brest : Art et Design

Portes ouvertes : Brest : date non parvenue. / Quimper : mercredi 14 février, 10h-17h30. / Rennes : samedi 3 février de 10h à 18h. / Lorient : samedi 17 février de 10h à 18h.

Concours d'entrée commun aux 4 écoles : Dates non encore parues : se tenir au courant sur le site commun des 4 écoles : <https://www.eesab.fr/eesab/concours-dentree-1re-annee>

Spécialités particulières des différentes écoles :

(en dehors des options Art et Design, sans autre mention, qui se retrouvent dans une grande majorité des écoles)

- Communication : Besançon, Cambrai, Lorient, Metz, Nancy, Rennes, Strasbourg
- Communication / graphisme : Strasbourg
- Design graphique : Amiens, Caen, Le Havre, Lyon, Orléans, Pau, Toulouse, Valence
- Bande dessinée : Angoulême-Poitiers
- Animation : Amiens, Angoulême-Poitiers, Lorient
- Textile : Angers, Lyon, Mulhouse
- Design espace : Annecy, Dijon
- Scénographie : Monaco, Strasbourg
- Restauration / Conservation : Avignon, Tours
- Céramique : Limoges
- Son : Le Mans
- Parcours Art et céramique : Quimper
- Parcours Penser l'exposition : Quimper

Les classes préparatoires aux Écoles d'art

Il en existe en grand nombre, la plupart privées et d'un niveau extrêmement disparate. Leur but est d'aider les élèves juste sortis du bac à préparer l'entrée dans une école d'art : élaborer un dossier personnel et se préparer au concours d'entrée. Les classes préparatoires aux écoles d'art durent une année scolaire et ne délivrent pas de diplômes.

20 classes préparatoires sont publiques et reconnues par l'APPEA (Association nationale des classes préparatoires publiques aux écoles supérieures d'art : <http://appea.fr/>), auxquelles il convient d'ajouter celles de Paris et de Saint-Nazaire, cette dernière adossée à l'école des Beaux arts de Nantes (voir plus haut).

Inscriptions et admissions :

Les inscriptions se font directement auprès des établissements, sans passer par la plateforme d'admission parcoursup.

Modalités d'admission : se renseigner auprès des écoles directement.

Ecole d'arts du Choletais :

https://www.cholet.fr/chaines/dossier_315_classe+preparatoire+publique+ecoles+superieures+art.html

Coût de l'inscription) : entre 800 et 1200€

Portes ouvertes : date non parvenue (habituellement au mois de mars)

Admission :

Les étudiants de moins de 25 ans et diplômés du baccalauréat (peu importe la filière) sont sélectionnés après un entretien individuel et constituent une classe de 16 étudiants.

Un entretien individuel se déroule entre avril et juin. Il porte sur le dossier personnel, mais également sur des questions de culture générale.

* **Les CPES-CAAP**

(Classes préparatoires aux études supérieures - Classes d'approfondissement en arts plastiques)

Page insitu sur le sujet (site de l'académie de Nantes) :

<http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/arts-plastiques-insitu/articles/cpes-caap-1083334.kjsp?RH=1158749103515>

Les CAAP dépendent du Ministère de l'Éducation nationale. Il en existe 9, toutes situées dans des lycées publics : Lycée Pablo Picasso à Fontenay-sous-Bois, Lycée Gustave Eiffel à Gagny, Lycée Clémenceau à Sartène (Corse), Lycée Alain Fournier à Bourges, Lycée Simone Veil à Valbonne, Lycée Lumière à Lyon, Lycée Colbert à Reims, Lycée d'Arsonval à Brives-la-Gaillarde et Lycée Rosa Parks à Montgeron.

Les CAAP publiques sont gratuites. La formation dure un an. Elles permettent de préparer les concours d'entrée en écoles d'art et d'intégrer sur dossier une L2 en université d'Arts plastiques.

Recrutement via la plateforme d'admission <https://www.parcoursup.fr/>, puis sur dossier et entretien.

Quelles sont les conditions d'admission ?

Les conditions d'admission passent par une inscription sur parcoursup et la transmission aux CPES-CAAP d'un dossier constitué au regard des attendus fixés pour l'accès en classe préparatoire. L'équipe pédagogique opère sur cette base une première sélection des candidatures. De manière commune, il s'agit de fournir :

- un dossier, même succinct, de reproductions d'une sélection de productions plastiques personnelles (bi et/ou tridimensionnelles, vidéo, créations numériques, photographiques...) au choix du candidat ;
- les bulletins scolaires des classes de première et terminale ;
- une lettre de motivation (portant par exemple sur la présentation de ce qui motive et sous-tend ses pratiques plastiques, des données sur les enseignements ou activités artistiques suivis, la relation aux centres personnels d'intérêt culturel et artistique, la mention des expositions ou manifestations artistiques récemment fréquentées, des indications sur les projets d'orientation et les domaines artistiques envisagés à l'issue de la CPES-CAAP...).

Chaque candidat retenu passe ensuite un entretien avec l'équipe pédagogique de la CPES-CAAP qui, de la sorte, peut prendre la mesure de ses dispositions à suivre cette année de formation.

* **Les CPGE littéraires – Option Art**

Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) préparent en 2 ans au concours d'entrée à l'École normale supérieure, concours très sélectif. Il s'agit exclusivement de classes littéraires, situées au sein de lycées.

Inscription via la plateforme d'admission <https://www.parcoursup.fr/> – Admission sur dossier scolaire

Certaines proposent des options artistiques (Histoire des arts, Cinéma, Théâtre et Musique) et trois d'entre elles proposent une option Arts plastiques :

*** le Lycée Gambetta à Arras, le Lycée Carnot à Cannes et le Lycée Condorcet à Paris**

<https://prepa-arras.fr/litteraire-specialites/>

La première année offre une équivalence de L1 et la 2^{ème} année une équivalence de L2, si bien que les élèves peuvent ensuite intégrer une L3 en Arts plastiques ou en Histoire de l'art à l'université.

Les Arts plastiques à l'université

Présentation générale et contenus d'enseignement :

* Extraits de la page de présentation de l'option sur le site de Paris I:

La formation en Arts plastiques s'effectue dans deux directions :

- *la pratique des arts et de la création.*
- *la réflexion théorique et critique autour de la pratique de l'art.*

Cette formation conduit les étudiants à mettre en relation une pratique (création) avec une réflexion théorique (analyse des phénomènes artistiques et esthétiques). Son champ de référence est l'art contemporain.

Elle permet, d'une part, d'acquérir des points de méthode, des points de repères historiques et conceptuels nécessaires à toute réflexion critique sur l'art, d'autre part, par l'appropriation des différentes formes artistiques récentes et la découverte de la pluralité des démarches créatives envisageables, d'expérimenter et de développer la mise en place d'une pratique artistique propre.

* Exemple d'organisation des enseignements en 1^{re} année (Paris I) :

— semestre 1	— semestre 2
Intitulé des UE et des enseignements	Intitulé des UE et des enseignements
bonus sport S1	bonus sport s2
bonus act culturelle	bonus act culturelle
Session d'intensification de la pratique artistique	Session d'intensification de la pratique artistique
UE n° 1 Génériques	UE GÉNÉRIQUE S2
Histoire de l'art	Histoire de l'art
Philosophie de l'art	Philosophie de l'art
UE n° 2 Spécifiques	UE n° 2 Spécifiques
Création en relation avec l'actualité artistique	Création personnelle
Dessin contemporain	Images fixes et en mouvement
Pratiques plastiques bidimensionnelles	Espace/vol./couleur
UE n° 3 Complémentaires	UE n° 3 Complémentaires
Acquis informatiques	Pratique d'une langue
Pratique d'une langue	Volume semestriel par étudiant

Débouchés

Extrait de la page de présentation de l'option sur le site de Paris VIII :

La licence d'Arts plastiques développe une formation théorique et pratique qui permet aux étudiants d'envisager leur avenir dans l'une des quatre grandes orientations suivantes :

- *la création artistique,*
- *les métiers de la culture,*
- *l'enseignement,*
- *la recherche.*

Diplômes préparés :

Licence en 3 ans (L1, L2 et L3) puis Master en 2 ans (M1 et M2). Certaines Facultés proposent d'intégrer des options particulières ou des Licences spécifiques en L2 ou L3 (voir ci-dessous).

Admission et conditions d'accès :

Le choix d'orientation en Faculté Arts plastiques se fait via la plateforme d'admission <https://www.parcoursup.fr/>

Attention ! Certaines universités mettent en place des priorités, d'autres exigent la présentation d'un dossier de travaux personnels.

Coût :

Universités publiques : en 2023-24, 170€ + 100€ de cotisation vie étudiante et de campus (CVEC).

Liste des universités et Liens internet :

9 universités publiques proposent en France une Licence Arts plastiques.

Pour chacune de ces universités sont indiquées les autres filières artistiques proposées.

* **UFR Arts, lettres, communication, Université Rennes 2**

<https://formations.univ-rennes2.fr/fr/formations/licence-22/licence-mention-arts-plastiques-JDVMP3FL.html>

Licence Arts plastiques – Arts du spectacle (Théâtre / Cinéma) – Histoire de l'art et archéologie

Portes ouvertes : samedi 26 février 2022

* **Faculté d'arts, lettres et langues, Université Jean Monnet Saint-Etienne**

https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/licence-XA/licence-XA/licence-arts-plastiques-3_02_04_0002_FR.html

Licence Arts plastiques - Arts du spectacle (Théâtre)

* **UFR arts, lettres, langues Metz, Université de Lorraine**

<https://formations.univ-lorraine.fr/fr/licence/2071-licence-arts-plastiques.html>

Licences Arts plastiques – Arts de l'exposition (à partir de L2) - Arts du spectacle (Théâtre / Danse / Cinéma / Conception et mise en œuvre de projets culturels)

* **ALLSH - UFR arts, lettres, langues, sciences humaines, Université d'Aix-Marseille**

<http://formations.univ-amu.fr/ME3HAP.html>

Licences Arts plastiques – Arts du spectacle (Cinéma / Théâtre) - Histoire de l'art et archéologie

* **UFR Arts, philosophie, esthétique, Université Vincennes-Saint-Denis**

<https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Arts-plastiques-599->

Licences Arts plastiques – Arts et technologie de l'image (à partir de L3) – Photographie (à partir de L3) - Arts du spectacle (Cinéma / Danse / Théâtre)

* **UFR 04 - UFR 04 Arts plastiques et sciences de l'art, Université Panthéon-Sorbonne**

<https://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ufr04/menu-haut-ufr04/arts-plastiques/>

Licences Arts plastiques - Arts design médias (à partir de L3) - Esthétique et sciences de l'art (à partir de L3) - Métiers des arts et de la culture (à partir de L3) - Arts du spectacle (Cinéma pratique / Cinémagestion)

* **UFR1 UM3 - UFR1 de lettres, art, Université Paul Valéry Montpellier**

https://www.univ-montp3.fr/fr/formations/offre-de-formation/licence-lmd-XA/arts-lettres-langues-ALL/licence-arts-plastiques-program-fr_rne_645612x_pr_1240495861005.html

Licences Arts plastiques – Arts du spectacle (Cinéma / Théâtre)

* **UFR d'histoire, arts et archéologie, Université Toulouse - Jean Jaurès**

<https://www.univ-tlse2.fr/accueil/formation-insertion/licence-arts-plastiques-1>

Licences Arts plastiques - Arts, Design, Sciences et Techniques (ADST) - Design - Histoire de l'art et archéologie

* **Université de Strasbourg**

https://www.unistra.fr/index.php?id=27885&tx_unistrarof_pi1%5BProf-program%5D=ME28&cHash=20bd1bc0a226470052a28f07b0f7b6c#data-rof-tab-presentation

Licences Arts plastiques – Design - Arts du spectacle (Cinéma, Danse, Théâtre)

* à quoi on peut ajouter, dans la région, la licence Arts plastiques de l'UCO (Université catholique de l'Ouest - privée) - *Procédures d'admission particulières :*

<https://www.uco.fr/fr/formations/humanites/licence-arts-plastiques>